



Résiliation d'assurance et nouveau contrat d'assurance

Par maie123, le 28/12/2011 à 14:51

bonjour,

J'assure en fait, ma voiture chez une **[fluo]assurance X[/fluo]** via un [s]courtier X[/s] depuis le 30 avril 2011 jusqu'au 31 décembre 2011.

Je reçois le 8 décembre l'avis d'échéance de mon [s]courtier X[/s] ainsi que l'échéancier de 2012. Sur cet avis il est quand même bien noté que j'ai un délai de 20 jours à la réception de cet avis pour faire ma demande de résiliation par rapport à la loi Chatel.

- Le 22 décembre 2011 j'envoie une lettre recommandée avec AR à mon [s]courtier X[/s] pour résilier mon contrat.

- Le 28 décembre 2011 je reçois l'AR. Je contacte mon [s]courtier X[/s] pour savoir si ma demande de résiliation a bien été prise en compte. On me demande de ramener la vignette de 2012 pour confirmer la résiliation. Chose faite le jour même en main propre. Cependant, on me demande le pourquoi du comment de ma résiliation. Je leur explique que j'ai trouvé moins cher auprès d'un autre [s]courtier Z[/s]. Le [s]courtier X[/s] me propose un meilleur tarif pour me garder chez eux, il me demande de réfléchir dans la journée et si je ne suis pas d'accord je résilie. Après réflexion, je décide donc de résilier.

Je signe donc mon contrat chez mon nouveau [s]courtier Z[/s] toujours dans la même **[fluo]assurance X[/fluo]** pour l'année 2012. Je contacte donc le [s]courtier X[/s] pour être sûr que les prélèvements ne se feront plus. C'est à ce moment là que je ressens un malaise dans la conversation entre moi et mon [s]courtier X[/s]. En effet, il me demande de faire une lettre AR pour confirmer ma résiliation, j'explique que c'est déjà fait et qu'il fallait juste remettre la vignette, on me répond finalement que j'aurais la réponse de ma résiliation bientôt.

Je suis en fait, dans la crainte de me retrouver avec deux contrats dans la même **[fluo]assurance X[/fluo]**.

Par rapport à la loi Chatel, j'ai un doute car je précise quand même que je n'ai pas donné à mon courtier l'enveloppe de l'avis d'échéancier reçu de leur part avec le cachet de la poste dans la mesure où je ne l'ai plus. Cependant sur l'avis d'échéancier il y a une date de réception du courrier **[fluo]assurance X[/fluo]** tamponné par mon [s]courtier X[/s] en date du 7 Janvier.

J'espère que ce n'est pas trop brouillon, je vous remercie par avance.